Édito
Commune
État civil
Culture
Police municipale
Nouvelles activités
Associations
Conseil municipal
Expression libre

N° 35
Mars
2017

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Édito

Ce bulletin est à nouveau très dense. Vous y trouverez notamment :

• Une **illustration des comptes administratifs 2016**, dépenses et recettes, votés lors de la séance du Conseil Municipal du 27 février 2017. Ils font apparaître un résultat positif de l'exercice de 49 326 €. Notre redressement des comptes est en bonne voie. Dans le Budget Primitif 2017, voté le 16 janvier 2017, nous visons un faible recours à l'emprunt, afin de respecter notre objectif de réduction de la dette par habitant.

• Le **programme des animations de mars à septembre 2017**, autour desquelles nous vous attendons très nombreux

• Les **opérations** lancées dans le domaine **social**, pour votre **bien-être**, mais aussi pour la **solidarité** envers les enfants hospitalisés (opération « Toutes pompes dehors », jusqu'au 2 avril 2017).

• L'appel au **volontariat chez les sapeurs-pompiers volontaires**.

Bonne lecture.

Michèle NADEAU, Maire

Salon Santé et Bien-être

Suite au vif succès remporté par la manifestation en 2015, les organisateurs : Christine TEXIER vice-présidente du **CCAS**, Claude LE NOAN, conseiller délégué et notre partenaire Ronan-Erwann GUILLO de **Présence verte** réitèrent une deuxième édition du salon « Santé et Bien-être ». **Cette année, elle se déroulera samedi 22 avril, de 10h à 18h, dans la salle des sports**, vu le nombre important d'exposants (plus de 30), ceci pour faciliter le flux et les échanges. Vous pourrez y rencontrer des **professionnels du bien-être,** toutes ces personnes qui nous aident à mieux vivre, à nous sentir bien dans notre corps, dans notre environnement**,** à sortir de la léthargie hivernale.
À l'intérieur de la salle, **des stands animés** vous accueilleront : réflexologie plantaire, coiffure, esthétique, diététique, sophrologie, naturopathie, gym douce, relaxologie, stretching postural et bien d'autres. Quelle réalité se cache derrière ces mots nouveaux et étranges parfois ? À vous de le découvrir et de tester en toute liberté ces anciennes et nouvelles activités ainsi que les vertus de nouveaux produits comme l'aloé vera, la spiruline, etc.
Du côté santé, vous pourrez tester votre glycémie, votre vue, votre audition et même la posture de vos enfants auprès de professionnels du paramédical et penser l'aménagement de votre domicile de manière ergonomique que vous soyez bien portant ou moins.

Pour comprendre et apprendre, **plusieurs conférences** vous seront proposées tout au long de la journée sous un chapiteau trônant dans la salle.
Thèmes des conférences :

- *Je prends soin de mes lombaires*
- *La prévention par la téléassistance*
- *Vos pieds : vous y pensez ?*
- *Prévention des chutes*
- *Ça sert à quoi le stretching postural ?*
- *Burn-out*
- *Les mécanismes du stress : la sophrologie, une réponse possible*
- *Bien vieillir avec l'aloé vera*
- *Qu'est-ce que l'iridologie ?*
- *La numérologie créative : découvrez vos dons et talents grâce aux chiffres.*

Dans la salle de danse attenante, **des ateliers** vous initieront à différentes activités comme *la méditation pleine conscience, la gym chinoise et le Tai Ji Quan, les étiquettes dans la diététique, le stretching postural, la relaxation et le dépistage des scolioses chez les enfants.*

Enfin, un **food truck bio,** posté sur le parking de la salle, vous proposera ses spécialités qui, à elles seules, valent le détour. De plus, pour déjeuner un coin repas sera spécifiquement installé dans le hall.
À l'entrée, sur le stand du CCAS, un dépliant préparé pour présenter cette journée détaillera le plan du site et les horaires des conférences et des activités.

Venez nombreux, seul, en famille ou entre amis, **entrée libre et gratuite.**

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN
André JUTIER, Christian LAMBERT, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Marion JEANNOËL

Budget

Dépenses réelles de fonctionnement 2016

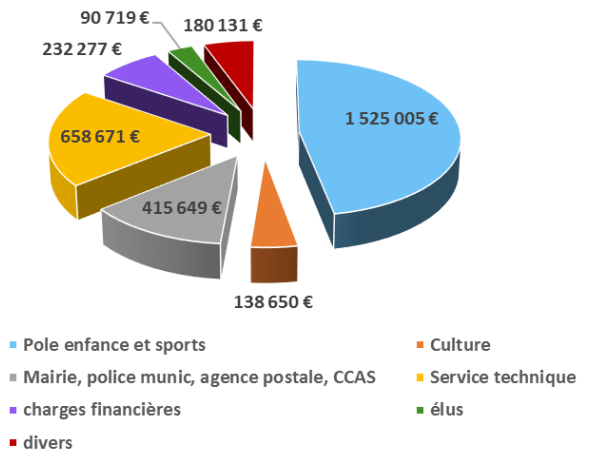

Un effort important est consenti au titre de la solidarité intergénérationnelle : la commune prend à sa charge 39 % des coûts des services à l'enfance. Les familles y contribuent à hauteur de 45 %, le solde provient de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'État.

Dépenses d'investissement 2016

Les **dépenses d'investissement** 2016 comprennent :

- la fin du chantier de la rue des Sports, une large part de la rue des Écoles et un kilomètre de la route de Port Groix.
- l'aménagement de l'accueil de la mairie pour améliorer la qualité du service et l'accueil des personnes à mobilité réduite.
- le renforcement et la sécurisation de l'équipement informatique et téléphonique pour plus de sécurité et des économies de fonctionnement.

Côté **recettes**, l'emprunt de 765 000 € correspond au déblocage sur l'année 2016 de l'emprunt consenti en 2015 pour financer les travaux de la rue des Sports.
L'autofinancement résulte du remboursement de la TVA et de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

La négociation, depuis 2014, des différents contrats de fournitures électriques, communication, gaz et fournitures externes, a permis de maîtriser les charges à caractère général et de gestion courante. La progression des dépenses de fonctionnement est limitée à l'évolution naturelle des charges de personnel.
Une écriture d'ordre (nécessitée par une mise aux normes comptables), se traduit par une augmentation apparente des frais financiers de 44 000 €, pour l'exercice 2016.

Répartition des dépenses enfance / jeunesse

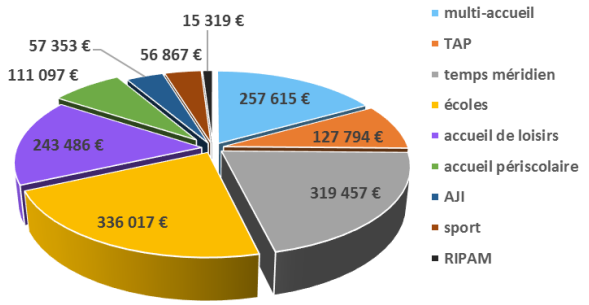

Recettes d'investissement 2016

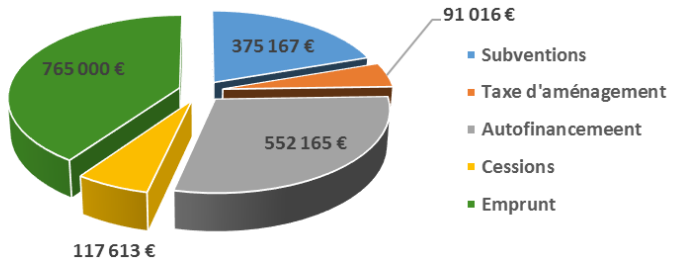

Résultats 2016

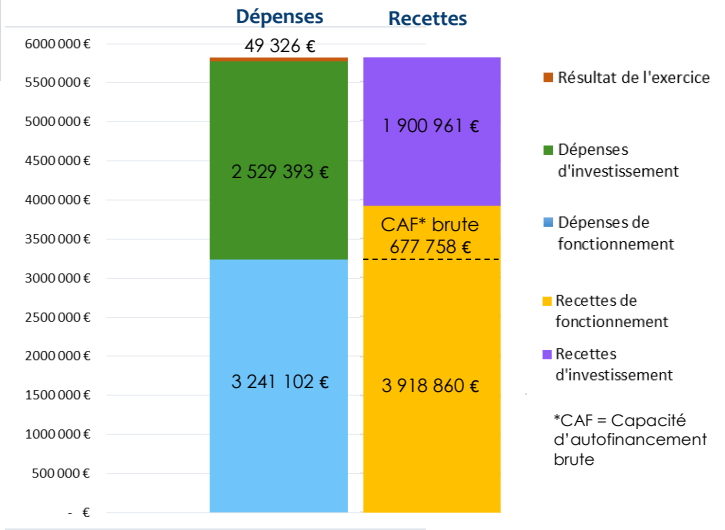

Broyage des déchets verts

Un foyer produit en moyenne 160 kg de déchets verts par an et par habitant (source ADEME). Afin de limiter ces volumes et de respecter la règlementation en vigueur en matière de réduction des déchets à la source, l'agglomération propose depuis le printemps 2016 un service de broyage des végétaux aux particuliers de son territoire :

- soit un **service de broyage proposé à domicile. Service sur inscription au 02 97 68 33 81 ou dechets@gmvagglo.bzh, au coût horaire de 33 € TTC.**

Trois Surzurois ont sollicité ce service en 2016

- soit un service de broyage organisé sur le domaine public. Service gratuit, sur inscription. Trois Suzurois en ont bénéficié en 2016

Pour la campagne de printemps 2017, ont été retenues pour le **broyage organisé sur le domaine public**, les communes où le service a été le plus sollicité.
Notre commune n'est pas retenue cette année ; aussi, pour en bénéficier gratuitement, il vous est possible de rejoindre les points ci-dessous :

- LE HÉZO, Zone artisanale Lann Vrihan (derrière les ateliers municipaux) : **samedi 29 avril 2017 de 9 h à 12 h**
- THEIX-NOYALO, parking du terrain de football route de Surzur : **samedi 22 avril 2017 de 9 h à 12 h**

En dehors du planning proposé, une journée pourrait être organisée à SURZUR suivant l'importance de la demande. **Si vous êtes intéressés, vous êtes invités à vous inscrire, dès maintenant, en mairie, 02 97 42 12 52 et mairie@surzur.fr.**
Rappel : il s'agit de broyer des déchets… jusqu'à 2 m³ par personne.

Passation de commandement au centre de secours

Vendredi 10 mars, le lieutenant **Yannick SAVARY a passé le commandement du centre de secours de Surzur au lieutenant Erwan LE VAILLANT.** Cette cérémonie a eu lieu en présence de nombreux élus, maires, sapeurs-pompiers et chefs de centre des communes voisines. Le colonel Cyrille BERROD, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Gilles DUFEIGNEUX, Président du SDIS, Michèle NADEAU, Maire, se sont exprimés afin de féliciter Yannick SAVARY pour son commandement durant les 5 dernières années et encourager le lieutenant LE VAILLANT pour la prise de ses fonctions. Le lieutenant SAVARY, promu capitaine à l'issue de la cérémonie, a également partager un discours émouvant avec les nombreuses personnes présentes.

Sapeur-pompier : « Un engagement important, au service des autres »

Dans le Morbihan, les sapeurs-pompiers volontaires sont au nombre de 2 611 pour 353 sapeurs-pompiers professionnels, femmes et hommes. L'importance de cet effectif permet d'assurer une distribution des secours la mieux appropriée qui soit. Pour pérenniser cette distribution et leurs effectifs, les centres de secours ont besoin de volontaires pour s'engager au service de la population.

C'est pourquoi, le SDIS et la mairie de Surzur vous invitent à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires. Il n'y a pas de profil type pour devenir sapeur-pompier volontaire. Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes.

Renseignements : www.sdis56.fr / Chef de centre de Surzur : elevaillant@sdis56.fr

Service du développement du volontariat : Chantal CASSAGNE au 02 97 54 56 25 cchassagne@sdis56.fr

Élections

Dates des élections présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017.

Dates des élections législatives : 11 et 18 juin 2017.

La démocratie donne la possibilité de s'exprimer à tous les citoyens. Il est important que chacune, chacun, fasse entendre sa voix. Pour voter, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo…). Se munir également de sa nouvelle carte d'électeur, reçue en mars 2017.

Appel aux bénévoles

Pour ces 4 dimanches d'élection, la mairie recherche des volontaires pour le **dépouillement des bulletins de vote le soir des élections ainsi que la tenue des bureaux de vote, ouverts de 8h à 19h.** Toutes les personnes intéressées par cette fonction citoyenne sont invitées à se faire connaître à l'accueil de la mairie au 02 97 42 12 52.

Carte d'identité

Les vacances approchent ! En prévision d'un séjour touristique ou d'un examen/concours, il est indispensable de posséder une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité, y compris pour les jeunes enfants. Depuis le 1er décembre 2016, **28 mairies sont à votre disposition** pour effectuer votre 1ère demande ou un renouvellement. Il est obligatoire de prendre rendez-vous : mairie de Theix-Noyalo : 02 97 43 01 10, mairie de Sarzeau : 02 97 41 85 15, mairie de Muzillac : 02 97 41 66 25, mairie de Vannes : 02 97 01 61 71.

Inscription 3e période aide aux devoirs

L'aide aux devoirs fonctionne maintenant depuis le début de l'année 2017. Elle se poursuit au troisième trimestre scolaire pour deux périodes et a lieu le mardi soir de 17h45 à 18h45 et le mercredi de 15h45 à 16h45 dans les locaux de la médiathèque. Les collégiens peuvent ainsi bénéficier de toutes les ressources documentaires (livres et internet) qu'offre le lieu. La prochaine période se déroulera des vacances de Pâques aux congés de l'Ascension **: du 25 avril au 24 mai (5 semaines). Inscriptions mercredi 5 avril de 16h à 18h en mairie. Gratuit.**

Camps d'été : inscrivez-vous !

Cet été, les Activités Jeunesse Intercommunales (AJI) vous proposent **3 camps** :

- du lundi 10 au dimanche 16 juillet 2017 : **camp itinérant vélo** pour les 12/16 ans (canal de Nantes à Brest). 16 places

- du mercredi 19 au vendredi 21 juillet 2017 : **bivouac inter espace jeune** pour les 10/17 ans. 10 places
- du lundi 31 juillet au dimanche 6 août 2017 : **camp sur la presqu'ile de Crozon** avec une journée au **"festival du bout du monde"** pour les 10/17 ans. 23 places

Renseignements : aji@surzur.fr / 02 97 67 61 50

www.surzur.fr

Retour sur la balade thermique

Le 4 mars s'est déroulée une balade thermique organisée conjointement par la mairie et par Mme CARROT de l'Espace Info Énergie du pays de Vannes. Une vingtaine de personnes s'est retrouvée dès 8h30 place de la Gare. Les propriétaires ayant accepté de faire thermographier leur maison ont pu recevoir des explications sur les rendus thermographiques de leur pavillon et se faire ainsi **une idée de la réalité de leur isolation.** Au cours d'un échange qui a duré 3 heures, très riche et parfois très technique, toutes les questions liées aux diverses solutions techniques, aux aides financières possibles et aux pièges à éviter ont été abordées, qu'il s'agisse de **construction neuve ou d'opération de rénovation**. La municipalité et l'Espace Info Énergie ont d'ores et déjà prévu de **renouveler l'opération**. En attendant, pour toutes questions liées à l'isolation de votre habitation, à un projet de construction ou de rénovation, vous pouvez contacter l'Espace Info Énergie du Pays de Vannes. 02 97 26 25 25 - infoenergie@pays-vannes.fr www.bretagne-energie.fr

Carnaval au multi-accueil

Le 28 février dernier, à l'occasion de mardi gras, les enfants ainsi que les encadrants ont pu venir déguisés au multi-accueil. Dans la matinée, les enfants ont apprécié de préparer une pâte à crêpes avec la collaboration d'une maman. Au goûter, ils ont dégusté avec beaucoup de plaisir les crêpes accompagnées de l'ingrédient de leur choix (chocolat, confiture, sucre…).

Petits et grands ont passé une très agréable journée festive.

L'association « Les amis de l'ancienne gare » vous interpelle

La ligne de chemin de fer de Surzur a été inaugurée le 27 juillet 1910 et s'est éteinte le 1er janvier 1948. Pendant cette période que d'histoires vécues ! que d'anecdotes ! Nous voudrions faire revivre ce passé à la fois proche et lointain : proche, car il représente la vie dans notre commune au cours de la première moitié du XXe siècle ; lointain, car les acteurs survivants de cette période se font de plus en plus discrets. Le temps presse et nous serions heureux de recueillir **des témoignages** de ce qui se vivait à Surzur de la part des personnes qui ont connu le chemin de fer. De même, il doit bien exister, dans les familles et dans les greniers, des **photos** ou des **cartes postales** représentant des scènes de vie illustrant l'époque (scène de vie quotidienne, mariage, fêtes diverses, etc).

Dans les deux cas, **faites-vous connaître auprès de la mairie** : téléphone 02 97 42 12 52 . Une personne ira recueillir, **chez vous,** votre témoignage. Pour les photos ou les cartes postales, les déposer en mairie en les accompagnant de toutes les informations pouvant enrichir notre connaissance de ce patrimoine historique. Restitution assurée. Merci d'avance pour votre précieuse collaboration.

État civil

Naissances : toutes nos félicitations !

22 février : Louis CHOUTEAU – 8 Impasse de l'Ile Méaban

1er mars : Sacha ROSTRENNE – Quibéran

Décès : toutes nos condoléances

3 février : Jacqueline TORTELLIER – Le Grand Kerbossen

4 février : Yves MACÉ – 3 Lotissement de Prad Castel

6 mars : Françoise MORET – 4 Domaine St Bruno

Culture

Médiathèque : exposition « Les serrures »

Quels mystères se cachent derrière cette porte ? Les premiers objets répertoriés comme fermeture, (en bois) portaient déjà le nom de verrous, ils datent du néolithique. Chaque pays a ses modèles, ses formes. De la ferme au château, de la plus simple à la plus sophistiquée, chacune joue son rôle, nous protège.

Exposition de photographies réalisées par Jean-Pierre JACQUES. Exposition du 4 au 29 avril 2017. Vernissage vendredi 7 avril à 18h30 .

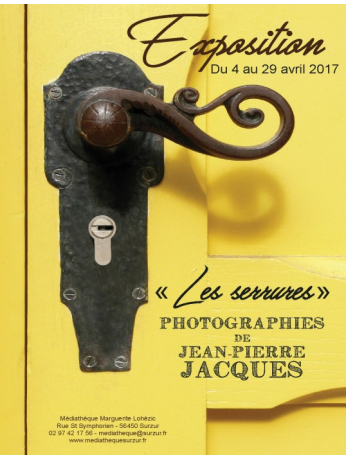

Médiathèque 02 97 42 17 56
mediatheque@surzur.fr

Dates à retenir :

Avril

Jusqu'au 2 avril :
Opération « Toutes pompes dehors » - Parking de la salle des fêtes
Samedi 1er :
Concours de boule régional en doublettes
Dimanche 2 :
• Carnaval des écoles - 12h30 repas, 15h défilé, 16h30 goûter - Départ de la salle des sports
• Concours de boule régional en doublettes
Lundi 3 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Du mardi 4 au samedi 29 :
Exposition « Les serrures » - Médiathèque
Mercredi 5 :
Inscription aide aux devoirs - 16h à 18h - Mairie
Vendredi 7 :
Vernissage exposition photographies « Les serrures » - 18h30 - Médiathèque
Samedi 8 :
• Cérémonie de citoyenneté - 11h - Mairie
• Chasse aux œufs - 10h - Parking devant la salle des Sports (ERRATUM : dans le bulletin précédent, la date du 15 avril avait été annoncée. La chasse aux œufs aura bien lieu le 8 avril)
Mercredi 12 :
Réunion bénévoles Foulées de Surzur - 19h30 - Salle des fêtes
Samedi 15 :
Repas du club Bel automne - 12h30 - Salle des fêtes
Lundi 17 :
Concours communal de boule à la mêlée
Samedi 22 :
Salon santé et bien être - de 10h à 18h - Salle des sports
Dimanche 23 :
Premier tour de l'élection présidentielle - Bureaux de vote (Salle des fêtes) ouverts de 8h à 19h

Mai

Lundi 1er :
Pétanque challenge André LE GAL - 10h à 17h
Mercredi 3 :
Concours de boules pour retraités
Dimanche 7 :
Deuxième tour de l'élection présidentielle - Bureaux de vote (Salle des fêtes) ouverts de 8h à 19h
Mercredi 10 :
Concours de boules (club bel automne)
Vendredi 12 :
Match BD - 19h - Médiathèque
Samedi 13 :
• Atelier création d'un personnage de BD - 14h30 - Médiathèque (sur inscription)
• Concert Ardarah (musique bretonne et irlandaise), organisé par la municipalité - 20h30 - ND de Recouvrance. 5 € et gratuit –18 ans.
Dimanche 14 :
Concours de pétanque - de 14h à 19h
Samedi 20 :
Concours de boule régional en doublettes
Dimanche 21 :
• Fête départementale du pain - 11h à 19h - Salle des sports
• Foulées surzuroises - départs 9h15 et 9h30
• Concours de boule régional en triplettes mixtes
Dimanche 28 :
Concours de boule régional en doublettes
Mercredi 31 :
Concours de boule pour retraités

Permanence mutuelle solidaire

• **Mutuale** : permanence 4 avril, **uniquement sur rendez-vous** (06 12 09 11 15 et 06 25 60 01 02)
• **PACIFICA** : Agence du Crédit Agricole de Surzur aux horaires d'ouverture (du mardi au samedi)

Police municipale

Déjections : ça suffit !

Malgré plusieurs appels au civisme, la municipalité déplore la présence toujours aussi importante de **déjections canines et chevalines laissées sur le domaine public.** Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'ils doivent **ramasser eux-mêmes les déjections** qui auraient été déposées sur la voie publique. Tout contrevenant s'expose à une peine d'amende forfaitaire de 68,00 € (*article R.633-6 Code Pénal*). **La verbalisation sera systématique et la municipalité fera preuve de fermeté.**

Port du casque

À partir du 22 mars 2017, le port du casque sera obligatoire à vélo pour tous les enfants de moins de 12 ans. Chaque adulte sera responsable de son enfant et risquera une peine d'amende de 90,00€. Pensez donc à montrer l'exemple.

Associations

Concours de pétanque

L'association Pétanque loisirs détente, organise **lundi 1er mai 2017** un concours de pétanque en **hommage à André LE GAL décédé le 31 décembre 2016** (adhérent, membre actif de notre association et ancien pompier à Surzur). Les bénéfices de cette manifestation en collaboration avec les pompiers et plusieurs associations surzuroises, seront entièrement reversés à **l'AFA (Association François Aupetit) qui lutte pour vaincre la maladie de Crohn et la recto-colite hémorragique.** Déroulement de la journée : concours en doublette (inscriptions : 10 € par équipe) de 10h à 17h ; restauration sur place.

Foulées surzuroises

Dimanche 21 mai 2017 « les foulées de Surzur » auront l'immense plaisir de vous accueillir, **pour la 7e édition de leur course.** N'hésitez pas, venez nous rejoindre et découvrir la campagne surzuroise sur **5 km, 10 km ou 15 km**. Nos chers ami(e)s bénévoles sont invité(e)s à la présentation des parcours **mercredi 12 avril à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes.**

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 27 février 2017

À l'unanimité :
• Golfe du Morbihan Vannes agglomération – opposition au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU)
• Golfe du Morbihan Vannes agglomération – convention de gestion et d'entretien des zones d'activités économiques (ZAE)
• Aménagement du carrefour du château d'eau – acquisition foncière d'environ 45 m² auprès de Mme MAHÉ
• Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école Saint-André : 998,33 € pour un élève de maternelle et 271,31 € pour un élève élémentaire
• Subvention pour fournitures scolaires : 56,56 € par élève surzurois
• Mesures à caractère social – subvention « découverte » versée aux écoles : 11 € / an par élève surzurois et prise en charge des séances à la piscine « Aquagolfe » pour 4 classes de chaque école
• Activités Jeunesse Intercommunales – tarifs des séjours 2017
• Vote des comptes administratifs 2016 et des comptes de gestion 2016

Par 19 voix pour et 7 abstentions (D. BISTON, J-P. LE BIHAN, É. MAHÉ, G. LACROIX, J. HENRY, P. CAILLEAU, A. PÉRIN) :
• Vote des subventions 2017 aux associations, pour un montant total de 9 430 €

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Lors du dernier conseil municipal, l'ensemble des conseillers de notre groupe se sont abstenus lors du vote des subventions aux associations. Nous considérons que les associations sont le poumon indispensable de la vie sociale d'une commune. À Surzur, de par leur diversité et leur palette d'activités, elles sont présentes dans notre quotidien et jouent un rôle important dans le tissu social.
La commune n'a pas obligation de verser une subvention à quelque titre que ce soit. Cependant, lors de l'élaboration de son budget, elle peut en prévoir une, pour chaque association en ayant fait la demande. En contrepartie, celles-ci doivent justifier le besoin et l'utilisation de cette subvention. Pourquoi cette abstention ? On nous a demandé de voter des subventions qui ont été proposées sur la base d'une enveloppe budgétaire, qui n'a pas bougé depuis 3 ans, qui ne tient pas compte de l'évolution démographique de Surzur, ni de l'implication importante dans la vie communale de certaines associations. Voilà la raison de notre vote.
Notre rôle d'élu est avant tout de les aider et de les soutenir, c'est pourquoi nous demandons à Mme le Maire de :
- Simplifier le dossier de demande de subventions.
- Mettre à disposition gratuitement des associations, qui le souhaitent, la salle des fêtes ou la salle des sports afin d'organiser une fois l'an une action leur permettant de récolter de la trésorerie.
- Respecter les engagements et la responsabilité de la commune quant à l'entretien des installations sportives.

A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr

Nouvelles activités

Man élec

François EVRARD, nouvellement arrivé dans la région, s'est installé à Surzur en tant qu'électricien début mars. Auto entrepreneur, il propose ses services pour **vos travaux d'électricité et autres petits travaux.** Contact : 07 82 73 31 56 manelecevrard@gmail.com. 12 rue de la Fontaine, Surzur.

Ostéopathie crânienne chez les nourrissons

Des déformations crâniennes chez les nourrissons peuvent avoir des conséquences parfois gravissimes. Elles peuvent être évitées, ou du moins fortement réduites grâce à une prise en charge précoce. Par manque d'information des parents, des bébés se retrouvent avec des orthèses crâniennes.
Des **cours d'information et de prévention des déformations crâniennes chez les bébés** sont organisés au cabinet d'ostéopathie de Léna QUISTREBERT, les lundis de 14h à 14h30/45 à destination des futures mamans ou jeunes mamans (bébé d'un mois maximum) Prix : 10€ par "famille" (maman seule, maman et papa, maman et bébé, papa et bébé). Les sommes sont entièrement reversées à une association luttant contre les plagiocéphalies.
Contact : www.osteo-surzur.fr - 06 63 81 64 91
Cabinet situé 18 rue Anne de Bretagne